

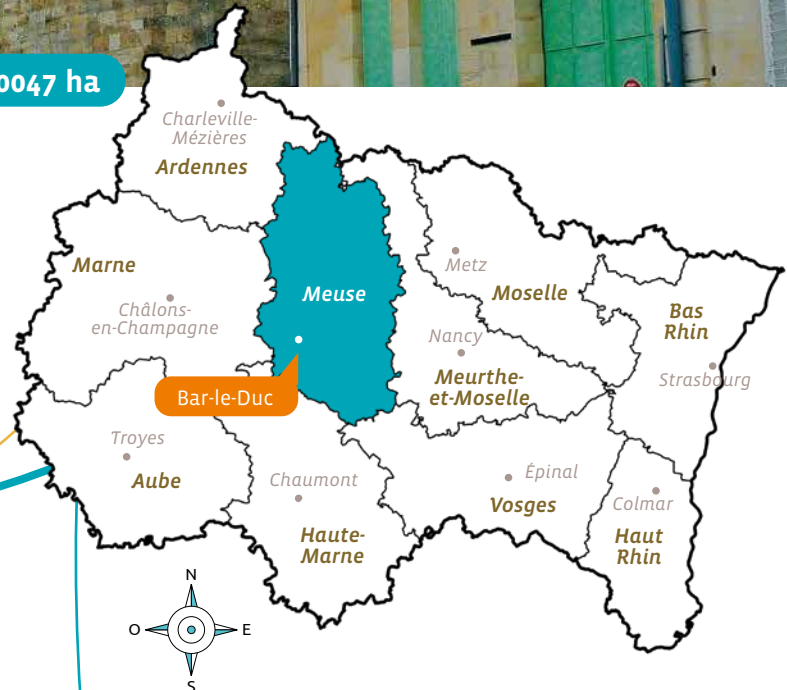
Site classé

Date de protection : 26 mai 1926 ~ Superficie : 0,0047 ha

Tour de l'horloge

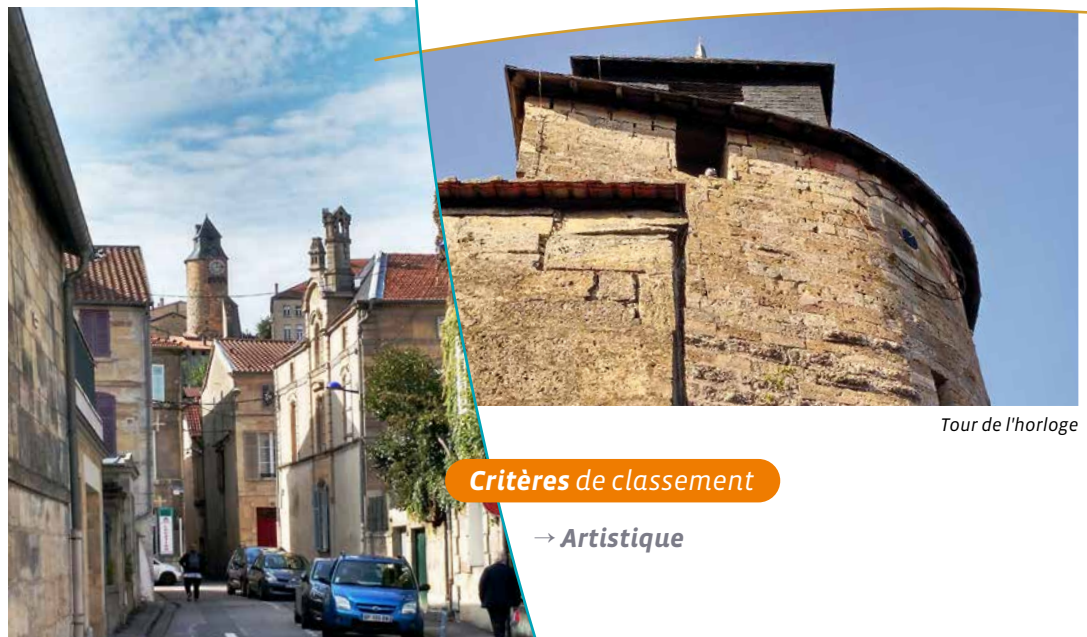
Bar-le-Duc

Ancienne tour fortifiée devenue Tour de l'Horloge, elle est située à Bar-le-Duc dans le département de la Meuse.



La Tour de l'Horloge a été construite au Moyen-âge (XII^{ème} siècle), elle est l'un des rares vestiges des fortifications du château de la ville haute de Bar-le-Duc. Avec ses deux cadrans donnant l'heure, elle est devenue l'un des emblèmes de la ville.

En 1670, le roi de France Louis XIV ordonne le démantèlement des fortifications du château et de la ville. La Tour est l'un des rares édifices à être épargné, grâce à l'utilité de son cadran, mais se retrouve éventrée. Elle perd alors son aspect circulaire ainsi que son cadran orienté vers le château. La Tour de l'Horloge est également appelée Tour du crieur, ou Tour du Beffroi et du couvre-feu.



Tour de l'horloge

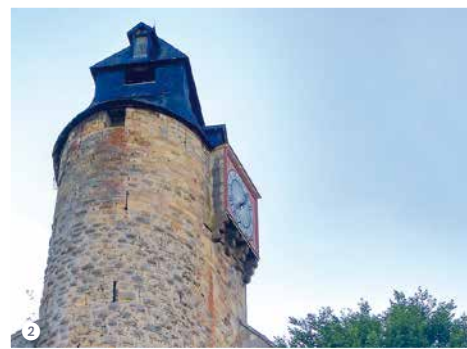
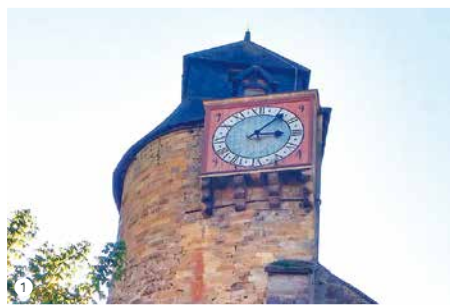
Critères de classement

→ Artistique

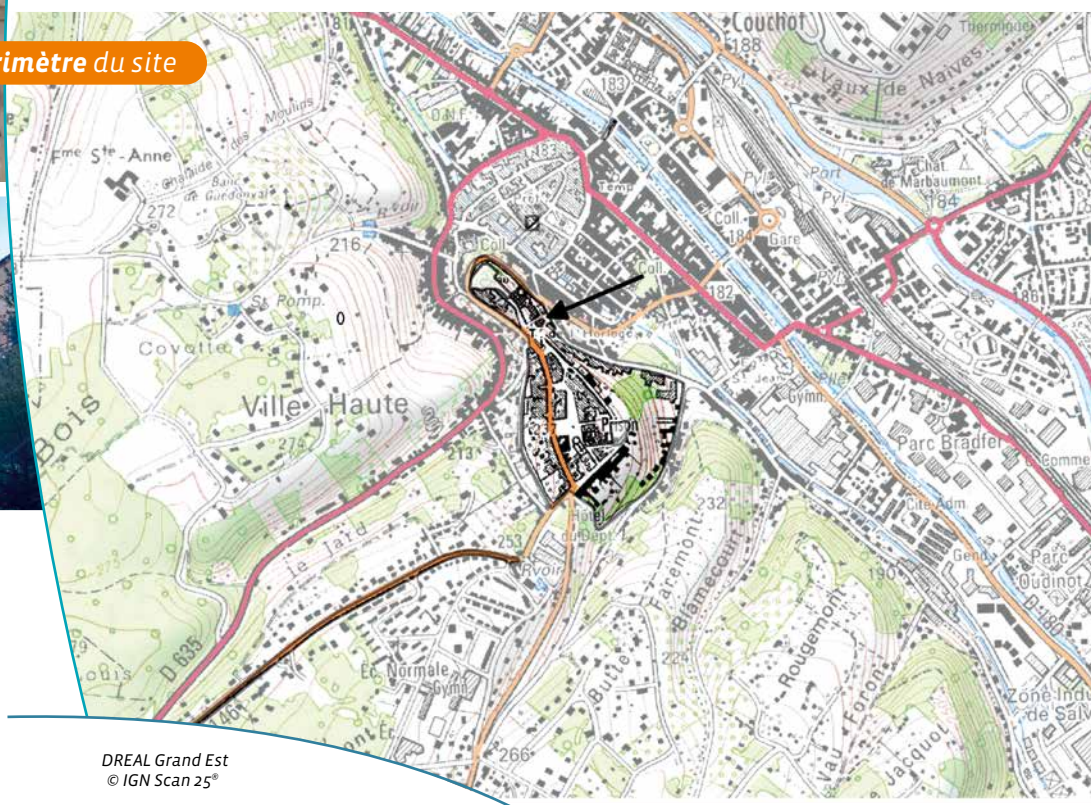
Tour de l'horloge depuis la ville basse



Tour de l'horloge



Périmètre du site



DREAL Grand Est
© IGN Scan 25°

200 m

Inventaires - Autres mesures de protection

→ Abords de monument historique.

Références juridiques

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, sur la base de critères pittoresques, historiques, scientifiques, artistiques, ou légendaires.

La protection site classé est régie par les [articles L341-1 à L341-22 du code de l'environnement](#). Elle entraîne une servitude sur le bien protégé. Toute modification de l'état ou de l'aspect du site classé doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'État.



Pour plus
d'informations

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr
Rubrique Eau Biodiversité Paysage.

Contact sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr - 03 87 62 01 63